

## Fraude aux examens !

### INFOS

Les principales modifications portent sur l'inscription de la sanction dans le livret scolaire pour 1 an et la possibilité de poursuivre un candidat pour fraude après la fin des épreuves (lors de la correction des copies par exemple).

Dans leur grande majorité, les membres du CSE n'ont pas voté ou se sont abstenus. Dans la minorité qui s'est exprimée, **une majorité a voté contre**, notamment les représentants des parents d'élèves et des lycéens.

**L**e ministère a présenté au Conseil Supérieur de l'Éducation un **projet de décret concernant la fraude aux examens** (419 suspicions de fraude au bac, dont 90 % impliquaient un smartphone, ayant entraîné 297 sanctions).

Le nouveau projet ne modifie qu'à la marge le dispositif Chatel.

## Stagiaires en 2013 - 2014

**L'**organisation des services des professeurs s'avère particulièrement complexe pour la prochaine rentrée scolaire, comme nous l'avons déjà senti depuis quelque temps.

Tout d'abord parce que **les stagiaires 2013-2014 n'auront, comme cette année, que 3 heures de décharge de service.**

En effet, le ministre Peillon ne semble pas décidé à honorer la promesse faite aux stagiaires de faire passer cette décharge de 3 à 6 heures.

Ensuite, les lauréats des concours réservés et examens professionnalisés permettant de titulariser les contractuels vont **augmenter le nombre des stagiaires**, sans qu'aucun « poste berceau » ni support horaire ne soit

encore réellement prévu pour ces personnes : **un manque de prévoyance grave qui risque de créer des situations dramatiques** pour ces personnels souvent plus âgés et installés dans leur vie familiale, menacés de procédures d'extension.

Enfin, les lauréats des épreuves d'admissibilité des concours de 2014, avancées à juin 2013, auront le statut **d'admissible contractuel** et jusqu'à **6 heures d'enseignement en établissement**. **Que restera-t-il alors pour l'affectation des contractuels ?**

Le SNCL-FAEN demande au ministère et aux rectorats de donner **très rapidement** les précisions indispensables à la préparation de l'affectation de ces différentes catégories de personnels.

### NOUS CONTACTER

Syndicat National des Collèges et des Lycées

Informez-vous régulièrement

13, avenue de Taillebourg  
75 011 PARIS



Tél. : 01 43 73 21 36  
Mèl : sncl@wanadoo.fr



www.sncl.org

Syndicat affilié à la F.A.E.N.



www.faen.org

## Accès à la hors-classe du 2nd degré (corps nationaux)

Vous trouverez dans les tableaux ci-dessous les contingents d'accès aux différentes hors classe des corps nationaux qui nous ont été communiqués par le ministère :

Corps	Contingent 2013	Rappel 2012	Rappel 2011	Rappel 2010	Rappel 2009	Rappel 2008
<b>Agrégés</b>	<i>voir ci-dessous</i>	2267	2304	2393	2 461	2 221
<b>Certifiés</b>	8326	8389	8601	8 688	8 924	8 077
<b>PLP</b>	2368	2419	2465	2 542	2 620	2 338
<b>P EPS</b>	1068	1052	1057	1 047	1 052	911
<b>CPE</b>	370	369	376	374	379	288

Corps	TAUX 2013	TAUX 2012	TAUX 2011	TAUX 2010	TAUX 2009	TAUX 2008
<b>Agrégés</b>	7%	7 %	7 %	7 %	7 %	6.20 %
<b>Certifiés</b>	7%	7 %	7 %	7 %	7 %	6.20 %
<b>PLP</b>	7%	7 %	7 %	7 %	7 %	6.10 %
<b>P EPS</b>	7%	7 %	7 %	7 %	7 %	6.10 %
<b>CPE</b>	5%	5 %	5 %	5 %	5 %	3.82 %

### PROFESSEURS AGRÉGÉS :

Dans chaque académie, la CAPA vient de déterminer la liste des collègues agrégés dont le dossier sera étudié en CAPN. La CAPN qui traitera de la hors classe examinera les candidatures au niveau national et arrêtera la liste des promotions après regroupement des candidatures de toutes les académies. Elle se tiendra les 25, 26 et 27 juin 2013.

## Enseignement d'une autre discipline

La Cour Administrative d'Appel de Lyon vient de rappeler à l'administration de l'Education nationale qu'un professeur ne peut enseigner une autre discipline que la sienne que « de façon accessoire », c'est-à-dire pour un horaire inférieur à la moitié de son horaire statutaire de service.

Ainsi l'affectation d'un PLP de « génie mécanique » pour 9 heures sur un poste de

« technologie » en collège a été cassée par la Cour Administrative d'Appel qui estime que l'enseignement dans une autre discipline ne peut être supérieur à 8 heures.

Si vous êtes, ou si certains de vos collègues sont, dans une situation similaire, prenez rapidement contact avec les responsables du SNCL-FAEN.



## Ventilation des contingents de promotions HC et CL EX par corps et par académie à la rentrée 2013

CORPS	Certifiés	EPS	PLP	CPE	HC CE EPS	HC PEGC	CL EX CE EPS	CL EX PEGC
Promouvables	118 939	15 254	33 828	7 382	9	11	173	226
Contingent total	8 326	1 068	2 368	370	9	11	73	95
Ratio promus/	7%	7%	7%	5%	100%	100%	42%	42%

### Ventilation par académie

AIX-MARSEILLE	339	51	88	16			4	3
AMIENS	227	21	81	11	1		3	6
BESANCON	172	25	50	9		1	1	2
BORDEAUX	410	76	120	18			4	5
CAEN	195	26	60	11			2	3
CLERMONT-FERRAND	170	24	50	8		1	1	2
CORSE	48	5	10	2			1	1
CRETEIL	356	40	107	16			1	4
DIJON	206	31	52	10			1	1
GRENOBLE	383	58	85	19	1	1	4	5
GUADELOUPE	109	18	41	6			1	1
GUYANE	32	6	12	2			1	1
LILLE	544	57	221	22	1	1	6	7
LIMOGES	101	15	29	5			1	1
LYON	339	43	95	16			2	3
MARTINIQUE	117	8	55	4	1	1	1	3
MAYOTTE	39	5	13					
MONTPELLIER	346	46	85	13			2	4
NANCY-METZ	326	43	128	13			4	3
NANTES	377	37	97	19		1	2	3
NLE CALEDONIE	20	7	11				1	
NICE	251	35	59	11			3	1
ORLEANS-TOURS	297	37	70	16			3	3
PARIS	345	28	66	13			1	5
POITIERS	235	39	65	10			3	3
REIMS	173	18	49	6		2		1
RENNES	360	43	89	18			3	4
REUNION	174	26	63	6			2	7
ROUEN	255	25	71	10		2	3	3
STRASBOURG	243	29	74	10	1		2	3
TOULOUSE	350	47	98	19	2	1	3	2
VERSAILLES	537	62	130	21	2		2	5
Hors académie	250	37	44	10			5	
<b>Total</b>	<b>8 326</b>	<b>1 068</b>	<b>2 368</b>	<b>370</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>73</b>	<b>95</b>